

2020

migration.swiss



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP  
**Secrétariat d'État aux migrations SEM**

# Table des matières

## Asile

« Travail à domicile, c'est vite dit ! »	4
Visite à Boudry	6
« Il était clair que l'activité devait se poursuivre. »	7

## Immigration et intégration

L'amour sans frontières	8
La coordinatrice	9
L'experte en langues	10
Astuces, peine et consolation	11

## Affaires internationales

La situation à Khartoum	12
swissREPAT : faits et chiffres	14

## Planification et ressources

Le bal des masques	16
Les pragmatiques	17
«Le soutien apporté par les RH a été très apprécié.»	18

## Chronologie

Principaux faits et chiffres	22
------------------------------	----

### Impressum

**Éditeur :**

Secrétariat d'État aux migrations (SEM),  
Quellenweg 6, CH-3003 Berne-Wabern

**Conception et rédaction :**

Information et communication SEM  
amber-komm.ch

**Réalisation :**

**Distribution :**

OFCL, Diffusion publications fédérales, CH-3003 Berne,  
www.publications.fédérales.admin.ch

Numéro de commande : 420.010.F

© SEM / DFJP avril 2021



Mario Gattiker, secrétaire d'État

2020 :

**«Cette année de pandémie nous a tous mis à l'épreuve sur les plans tant professionnel que personnel.»**

L'importance des frontières :

**«L'année 2020 a montré à quel point notre vie de tous les jours était marquée par la migration.»**

Bilan :

**«Les événements ont fait clairement apparaître que les réponses aux crises devaient être préparées à l'avance.»**



« Nous ne pouvons pas nous permettre d'interrompre les procédures d'asile. »

La pandémie de coronavirus a représenté un grand défi pour le domaine de l'asile. David Keller, chef de la Division Centre d'enregistrement et de procédure, nous explique pourquoi.

#### À quels obstacles les centres fédéraux pour requérants d'asile ont-ils été confrontés ?

« Le respect des prescriptions de l'OFSP nous a posé de grosses difficultés. Imposer des distances minimales dans un centre de 200 à 300 personnes relève presque de l'impossible. La mise en œuvre des plans d'hygiène a aussi été un véritable casse-tête. Au début de la pandémie, nous avons également dû faire face aux craintes des collaborateurs. Il fallait pourtant bien qu'il y ait du personnel sur place, il n'était pas possible de travailler à domicile. »

#### Comment vous êtes-vous préparés à la gestion de cette crise ?

« Nous avons dès le début pris la situation très au sérieux sur le plan opérationnel. Nous avons ainsi eu plus de temps pour prendre les dispositions nécessaires. Nous avons mis en place une communication de crise et échangé avec les spécialistes de l'OFSP. Dès le départ, nous avons clairement dit que les procédures d'asile ne seraient pas interrompues. C'était

essentiel pour des raisons de place. Sans cela, les centres auraient continué à se remplir, et il aurait été encore plus compliqué de faire respecter les règles de distanciation. »

#### **Comment les échanges ont-ils fonctionné entre les centres fédéraux ?**

« Un État-major de crise a été créé. Sa mission a notamment été d'élaborer des directives uniformes pour tous les centres de la Confédération : distances entre les lits, marquages dans les salles de repas, aménagement d'espaces pour la mise en quarantaine, etc. Les conditions n'étant pas les mêmes partout, les mesures ont dû bien évidemment être adaptées en fonction du centre. »

#### **Comment vos collaborateurs ont-ils géré cette situation ?**

« Je dois adresser toutes mes félicitations à mes collaborateurs : ce qu'ils ont accompli l'année passée est tout simplement extraordinaire. Il y a eu plusieurs phases dans la gestion de la pandémie. Au début, c'était assez difficile pour tout le monde, parce qu'on ne savait pas grand-chose sur le virus. Les demandes de télétravail ont alors été assez nombreuses. Puis, nous avons tous pris conscience que nous avions un devoir envers les requérants d'asile et que nous ne pouvions pas tout simplement rester à la maison. J'ai été très impressionné par la solidarité qui s'est développée entre les collaborateurs. »

### **« Je me souviendrai longtemps des deux premières semaines du mois d'avril 2020. »**

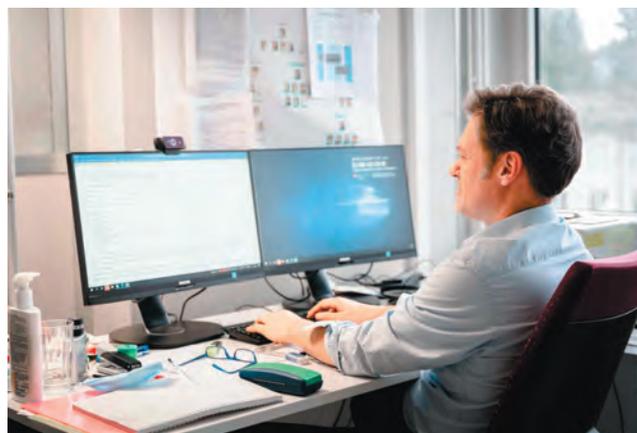
#### **Comment les requérants d'asile ont-ils réagi vis-à-vis des règles sanitaires ?**

« Les mesures ont été dans l'ensemble très bien accueillies, il n'y a pas eu beaucoup de protestations. Le port du masque obligatoire pendant la deuxième vague a aussi été accepté sans grandes discussions – je me serais attendu à plus de résistances. La prise de conscience de la dangerosité du virus est, à mon avis, l'une des raisons pour lesquelles les réglementations n'ont pas été remises en cause. »

#### **Qu'est-ce qui a été le plus difficile à gérer ?**

« Dans les situations de crise, il importe avant tout de réagir rapidement. On n'a jamais beaucoup de temps pour peser le pour et le contre des différentes options – l'hésitation n'est

pas permise. Pendant la crise COVID, il m'a souvent fallu anticiper et suivre mon intuition. Le plus difficile a été de s'adapter continuellement aux réglementations. Je me suis cependant toujours efforcé de me montrer serein et de transmettre un sentiment positif aux collaborateurs comme aux requérants d'asile. »



#### **Quel événement vous a le plus marqué ?**

« Je me souviendrai longtemps des deux premières semaines du mois d'avril 2020. À cette époque, le centre de procédure aménagé dans l'ancien Zieglerspital était fermé en vue du réaménagement des espaces, de l'installation des vitres en plexiglas, etc. À part moi, il n'y avait personne dans les bureaux. Un matin un peu déprimant, la peur du virus m'a soudainement envahi. Je me suis posé quelques instants, puis je me suis ressaisi et motivé pour rester positif et continuer d'avancer. »

#### **Quel est votre bilan ? A posteriori, y a-t-il des choses que vous gèreriez différemment ?**

« Nous avons choisi un mode de communication transparent et offensif, ce qui a été payant. Si c'était à refaire, je le referais. En revanche, nous aurions peut-être pu anticiper un peu plus les besoins en matière d'échanges. Lors d'une prochaine crise, il faudrait, selon moi, se concentrer davantage sur les moyens d'en sortir. C'est une chose de gérer une situation complexe, mais c'en est une autre d'avoir un programme clair pour favoriser un retour progressif à la normale. »

## Visite à Boudry

Un coup d'œil en coulisse montre que le centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Boudry est prêt à toute éventualité : de l'accueil au lieu de rencontre en passant par le local d'isolement, tout est prévu.

### Le CFA



Le CFA de Boudry se compose de trois immeubles destinés à l'hébergement, dont le dernier a été mis en service en mars 2020 ; juste à temps, puisque l'un d'eux a ainsi pu servir de zone de quarantaine. Le bâtiment principal abrite la centrale. C'est là que se prennent les décisions, que la plupart des gens se rencontrent et que les habitants du centre obtiennent les informations essentielles concernant leur séjour sur place.

### Le quotidien



L'un des principaux défis du CFA consiste à maintenir une structure journalière, par exemple en proposant des activités telles que des cours de langue, des travaux de nettoyage ou la distribution de repas. En parallèle, il faut en tout temps veiller à ce que les mesures élémentaires, telles que le respect de la distanciation et le port du masque d'hygiène, soient respectées.

### La zone de quarantaine

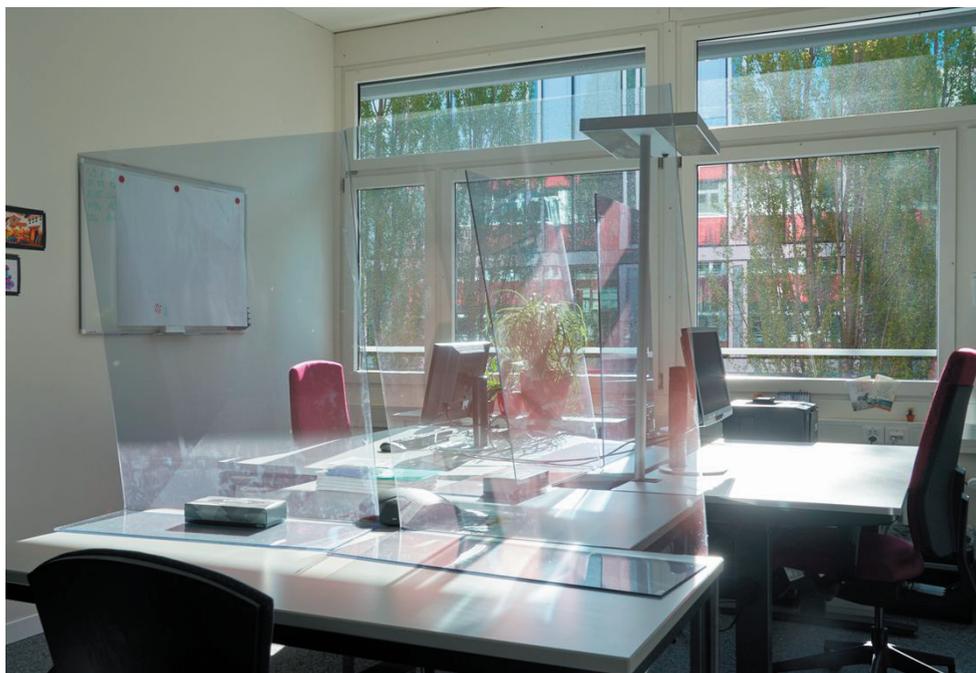


Une zone de quarantaine destinée aux cas suspects a été créée dans un bâtiment distinct, où les personnes qui ont été soumises à un test en attendant les résultats. Un secteur est également réservé aux cas contact et un autre aux requérants en provenance d'un pays à risque. Les nouveaux arrivants sont interrogés sur leur état de santé et les symptômes sont examinés afin que ces personnes puissent être logées en conséquence.

### Les logements



Dans les chambres, les personnes sont logées soit avec leur famille soit avec d'autres personnes du même sexe. Dès qu'une personne est testée positive au COVID-19, le CFA met en œuvre les mesures de quarantaine prescrites. Dans les autres salles, les gestes barrières sont de mise.



## « Il était clair pour nous que l'activité devait se poursuivre. »

Natalie Cereghetti travaille au centre fédéral pour requérants d'asile de Chiasso, où elle est en charge des auditions des requérants d'asile. Elle revient sur la période où il a fallu faire face à l'expansion de la pandémie de COVID-19.

### Auditions

« Lorsque le confinement a été annoncé à la mi-mars, il était clair pour nous que l'activité devait se poursuivre. Et que devons nous réorganiser. Nous avons commencé par réaménager nos locaux pour accueillir au maximum trois personnes simultanément dans les salles d'audition. Nous avons également dû prendre certaines dispositions techniques et matérielles afin que les auditions puissent continuer de se dérouler dans le respect des principes de l'État de droit. »

### Garantie de l'État de droit

« Le problème était que les représentants juridiques n'étaient plus autorisés à accompagner leurs mandants dans les salles d'audition, en tout cas pas durant la première phase. La communication était très difficile, car les différentes parties impliquées étaient réparties dans plusieurs pièces et parlaient toutes en même temps via un interphone. Les barrières linguistiques ne faisaient que compliquer un peu plus la situation... »

### Routine

« Il y avait beaucoup de stress et il nous fallait nous adapter en permanence. Nous avons peur d'être infectés ; nous avons dû placer certains requérants d'asile en quarantaine. Les liaisons transfrontalières avec l'Italie ont ensuite été

interrompues et nos interprètes italiens se sont parfois retrouvés bloqués pendant des heures avant de pouvoir entrer sur le territoire suisse. Au bout d'un mois, la situation s'est enfin améliorée et nous avons pu retrouver une certaine routine de travail. »

**« Nous avons été impressionnés par leur coopération et leur calme durant les auditions. »**

### Réactions

« La plupart des requérants d'asile venaient d'Italie. Nous avons été impressionnés par leur coopération et leur calme durant les auditions. Ils savaient que nous étions tous dans la même situation. Malgré des tensions parfois importantes, il n'y a pas eu de réels problèmes. »

### Proximité

« Nous, les Tessinois, sommes d'un tempérament vif. Nous sommes aussi très proches les uns des autres. Les nouvelles règles de la Confédération nous ont donc durement touchés et la situation reste difficile aujourd'hui. Nous espérons tous un retour à la normale le plus vite possible. Mais nous avons appris à nous montrer patients. »

## L'amour sans frontière

Pendant le confinement au printemps 2020, Tom Glanzmann a éprouvé physiquement combien il est difficile d'être séparé de son conjoint. Bref retour en arrière.



« Les frontières ont été fermées lors du confinement, à partir de la mi-mars. Pour moi et mon partenaire, Domenico, qui vit à Cologne, s'est posée la question de savoir comment nous allions gérer la situation. »

« Domenico a pris le dernier train pour venir me rejoindre en Suisse, où il est resté un peu plus de trois semaines avant de devoir retourner chez lui. S'en est suivie une longue période d'incertitude. »

« Nous sommes reconnaissants aux autorités d'avoir rouvert les frontières sans restrictions au mois de mai. »

« Un vœu tout de même : que l'amour ne connaisse plus de frontières. »



## La coordinatrice

Par temps de crise, pouvoir suivre des lignes directrices claires et des procédures structurées est essentiel. Pendant la pandémie de COVID-19, il a fallu simplifier les processus. En tant que codirectrice de la cellule de crise et de l'État-major Corona, Martina Mühlemann a dû garder la tête froide.

### Gestion d'une avalanche de questions

La fermeture soudaine des frontières en mars a généré beaucoup d'incertitudes, surtout parmi les frontaliers. Comme les règles n'étaient pas encore très claires, le SEM a reçu une avalanche de questions de citoyens. « Au plus fort de l'activité, nous avons reçu jusqu'à 3000 demandes par jour en provenance du monde entier – vous imaginez ! », se souvient Martina Mühlemann. Comment faire pour venir à bout d'une telle quantité de courriels et d'appels téléphoniques ? « Très rapidement, nous avons mis sur pied une cellule de crise réunissant des collaborateurs de différentes divisions. Nous avons également rédigé des courriels types pour les questions les plus fréquentes. Les demandes étaient classées par thèmes avant d'être traitées, explique Martina Mühlemann. Chaque jour, 60 personnes étaient affectées à la cellule de crise. Malgré cela, c'était un vrai challenge de répondre à tous les courriels sous 48 heures. »

### De la cellule de crise à l'État-major spécial

En juin, les dispositions d'entrée sur le territoire suisse ont été assouplies pour les États de l'UE / AELE. Le nombre de demandes de citoyens a alors diminué. Parallèlement, les effectifs de la cellule de crise ont été réduits et les collaborateurs ont repris leurs activités régulières. La coordination ne fonctionnant cependant pas comme prévu, il a alors été décidé de mettre en place un État-major spécial. Objectif : coordonner les sujets concernant l'ensemble des services et créer une structure pouvant se mobiliser et se désengager rapidement. À la tête de cette nouvelle structure, Martina Mühlemann, qui dirige l'État-major avec Lukas Schürch. « Nous nous occupons de tous les aspects liés à l'entrée et au séjour en Suisse, sur les plans politique, économique et social. Le travail est passionnant, mais aussi très intense : nous sommes presque tout le temps sous pression », note-t-elle. L'organisation de l'État-major a été définie de manière à permettre sa mobilisation sur d'autres crises.

### Chronologie des événements

**13 mars 2020 :**  
introduction de restrictions d'entrée vis-à-vis de l'Italie

**16 mars 2020 :**  
extension des restrictions à la France, l'Allemagne et l'Autriche, et mise en place de contrôles aux frontières

**24 mars 2020 :**  
extension des restrictions à tous les États de l'espace Schengen

**16 avril 2020 :**  
clarification de la pratique en matière de cas de rigueur par le Conseil fédéral

**7 mai 2020 :**  
création de la cellule de crise Corona du SEM

**15 mai 2020 :**  
assouplissement des modalités d'entrée pour les couples non mariés

**15 juin 2020 :**  
levée des restrictions d'entrée en Suisse pour tous les pays de l'UE / AELE

**11 août 2020 :**  
mise en place de l'État-major spécial Corona

## L'experte en langues

Sara De Ventura est le visage d'un cycle de webinaires sur la formation linguistique au SEM. Pendant la pandémie, elle a été chargée d'élaborer rapidement avec des partenaires internes et externes une offre destinée aux chargés de cours de langues.



Sara De Ventura est responsable de l'encouragement des compétences de base au SEM. Après le confinement au printemps et des échanges avec les délégués cantonaux à l'intégration, les responsables de la Division Intégration ont pris conscience d'une chose : l'acquisition de compétences linguistiques étant primordiale pour l'intégration des requérants d'asile, il importait de créer les conditions-cadres garantissant la poursuite des activités dans ce domaine.

Les cours en présentiel ayant été annulés dans de nombreux cantons, tous les acteurs ont été unanimes : « Nous devons faire en sorte de maintenir la motivation des participants, notamment s'agissant des cours de langues à bas seuil (compétences de base). Ces cours sont essentiels pour la structuration du quotidien et les échanges sociaux, ainsi que

### Liens

<https://alice.ch/fr/sveb/>  
<https://fide-info.ch/fr/home>

pour l'intégration et l'épanouissement personnel de ces personnes en Suisse », explique Sara De Ventura. Grâce à d'étroits contacts et à une mobilisation rapide, une offre en ligne a pu être développée et mise en place en l'espace de quelques semaines par la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) et le secrétariat du programme d'encouragement linguistique de la Confédération pour les adultes migrants (fide), en partenariat avec des spécialistes de toutes les régions linguistiques.

Pour les participants disposant d'un accès à Internet, le passage aux cours en ligne n'a pas posé de problème particulier. Nombre de migrants ne disposaient cependant pas des équipements techniques ou des compétences de base nécessaires pour suivre un enseignement à distance. Sara De Ventura et ses partenaires ont clarifié les besoins. « Le plus important était d'apporter un soutien aux chargés de cours de langues pour leur permettre de gérer avec les participants ces changements radicaux dans l'organisation des cours et de conserver une offre pertinente malgré la situation », explique Cäcilia Märki, responsable des compétences de base à la FSEA. Et d'ajouter : « Rares sont les projets à avoir été mis en œuvre aussi rapidement ! »

Sara De Ventura jouit d'une longue expérience de l'intégration par la formation. Elle a d'abord été enseignante avant de travailler au SEM. « La langue est la base qui permet aux gens d'interagir entre eux et de s'intégrer. C'est particulièrement important dans les moments où les contacts sociaux s'amenuisent considérablement. Il reste un long chemin à parcourir avant un retour à la normale... »

## Des conseils au réconfort

Cornelia Jost-Barth se souviendra longtemps de l'arrivée de la première vague de COVID-19. Retour tout en émotions sur le printemps 2020.



### Cornelia Jost Barth

Disposant d'une formation de géographe, Cornelia Jost Barth travaille comme conseillère spécialisée à la Division Entrée du Domaine de direction Immigration et intégration, notamment dans le domaine des visas.

« Lorsque le confinement a été décrété à la mi-mars 2020 et que les frontières ont été fermées, le SEM a reçu chaque jour en moyenne 1000 courriels et 300 appels de citoyens inquiets qui souhaitaient s'informer sur les modalités de franchissement des frontières. Nous croulions littéralement sous les demandes – les collaborateurs travaillaient même le soir et les week-ends.

Une histoire qui m'a particulièrement touchée est celle d'une Tessinoise dont le mari travaillait pour le gouvernement italien à Jakarta et qui était bloqué là-bas en raison des restrictions d'entrée sur le territoire suisse. Anesthésiste dans un hôpital, cette femme ne pouvait plus s'occuper de son jeune fils parce qu'elle était tout le temps réquisitionnée. Un cas de rigueur classique, parce qu'elle était un élément essentiel du système de santé. Cette histoire m'a émue, car je suis moi-même mère de deux enfants en bas âge, et que j'imaginai très bien ce que cette personne pouvait ressentir. Il m'est parfois arrivé d'éclater en sanglots après un échange téléphonique. Finalement, après d'innombrables concertations, son mari a pu rentrer en Suisse.

Ce cas n'est que l'un des nombreux que nous avons eu à traiter. Les personnes qui nous appelaient, tout comme nous-mêmes au Help Desk étions assez désemparés, nous ne savions parfois pas comment la situation allait se dénouer. Avec la cellule de crise, de nouvelles structures ont été créées, les processus se sont améliorés et de nouvelles ressources ont pu être mobilisées. Tout a heureusement fini par s'apaiser. Aujourd'hui, nous avons suffisamment de temps à consacrer à chaque demande. »

## Notre homme à Khartoum

Le Soudan est en proie à des conflits politiques et économiques. Comme si cela ne suffisait pas, la pandémie de COVID-19 et l'hyperinflation sont venues s'ajouter au printemps 2020. Gyalzur Tsewang Dorje, ILO détaché à Khartoum, est venu en aide aux autorités locales. Il raconte ...



## Retour des travailleurs migrants

« Du fait de la morosité de la situation politique et économique dans leur pays, de nombreux Soudanais étaient partis chercher du travail en Égypte, en Arabie saoudite et dans les États du Golfe ces dernières années. Avec la pandémie de COVID-19, nombre d'entre eux ont perdu leur emploi et ont décidé de rentrer chez eux. Comme ils ne pouvaient pas nécessairement se payer le voyage, l'État a organisé des vols de rapatriement – y compris pour les citoyens soudanais qui se trouvaient dans ces régions pour d'autres raisons. »

« L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'est, en accord avec le SEM, rapidement mise en contact avec l'ambassade suisse à Khartoum pour proposer de l'aide. L'accent a été mis sur l'élaboration d'un plan de protection et d'hygiène, ainsi que sur le soutien des candidats au retour. Il s'agissait en particulier d'informer sur les mesures de quarantaine, et de distribuer des produits d'hygiène et des équipements de protection. La tâche était complexe, car il fallait mettre en place le système d'aide rapidement et le coordonner avec les autorités locales. La situation sur place était assez chaotique et stressante – mais compte tenu des circonstances, tout a plutôt bien fonctionné. »

## Un état toujours critique

« Les mesures d'hygiène à l'arrivée aux aéroports de Khartoum et de Port-Soudan, au port de Suakin et aux postes de frontière avec l'Égypte ont pu être initiées et mises en œuvre efficacement grâce à notre aide. La situation sanitaire au Soudan n'en est pas moins restée critique dans la seconde moitié de l'année, les infections progressant dans de nombreuses régions du pays. Le système de santé, déjà peu développé avant la pandémie, est sous tension. Les difficultés économiques et l'inflation compliquent un peu plus encore la situation. Nous continuons d'apporter notre soutien en espérant bientôt une accalmie. »

### Situation en Tunisie



La Suisse et la Tunisie ont conclu en 2012 un partenariat migratoire, aujourd'hui éprouvé. La propagation du coronavirus a mis notamment les quelque 60 000 migrants tunisiens présents sur le territoire suisse à rude épreuve. Sans statut de séjour légal, la plupart travaillent dans le secteur informel. Le confinement ayant duré plusieurs mois, ils ont été privés de revenus pendant une longue période. Dans le cadre d'un projet mis en œuvre par l'OIM, la Suisse a octroyé à partir de la mi-2020 des aides financières à 2200 migrants vulnérables, pour une durée de douze mois. Ces aides permettent de faire face aux dépenses de base (produits alimentaires et alimentation pour les nourrissons, paiement des loyers, achat de médicaments). L'objectif est d'atténuer les impacts humanitaires et économiques négatifs de la pandémie sur cette catégorie de personnes. Le projet est en accord avec la politique extérieure de la Suisse en matière de migration relative à la route de la Méditerranée centrale. L'engagement en Tunisie contribue à dissuader les candidats de s'aventurer dans une traversée périlleuse de la Méditerranée et ainsi à réduire la migration irrégulière en Europe et en Suisse.

### Situation en Bosnie

La Suisse fournit depuis 2018 une aide humanitaire pour les migrants échoués en Bosnie. Dans le cadre de la prévention du coronavirus, le SEM a contribué en 2020 à une amélioration des conditions d'hygiène dans des centres d'accueil pour migrants en distribuant du matériel de protection et en installant des distributeurs de gel hydroalcoolique. Il a par ailleurs lancé, en coopération avec Caritas, un projet destiné à améliorer les conditions de vie des migrants à l'intérieur et à l'extérieur des centres.

## swissREPAT : faits et chiffres

Le service aéroportuaire swissREPAT – l’organisation du SEM chargée de l’exécution des renvois par voie aérienne – n’a pu opérer en 2020 qu’à peine la moitié des 6500 départs prévus. Incursion dans l’aéroport de Zurich-Kloten.



swissREPAT : plus de

# 30 collaborateurs

aux aéroports de Genève et de Zurich



**Avril 2020 :**  
pratiquement aucun  
départ



## Le bal des masques



En tant que gestionnaire du matériel et responsable suppléant de la sécurité, Adrian Klaus coordonne également les achats de masques pour le SEM.

Adrian Klaus a eu la bonne idée de contrôler les stocks de masques du SEM dès février 2020, à un moment où l'achat de masques n'était pas encore une préoccupation en Suisse. « Nous en avions entre 10 000 et 15 000 en réserve, mais il nous en fallait beaucoup plus », se souvient-il. L'État-major de crise, qui venait entretemps d'être mis sur pied, évalua en effet les besoins à un million. Problème : les masques étaient difficiles à trouver ou en rupture de stock. « Après d'interminables recherches, j'ai fini par en trouver, et ils ont été livrés progressivement. Ça a ensuite été la ruée en interne... » Même chose pour le gel désinfectant. « Nous avons pris ce qu'on nous donnait. Parfois, le matériel restait bloqué à la douane », explique-t-il. Après l'amélioration de la situation durant l'été, Adrian Klaus a constitué une réserve de 200 000 masques, un stock qui est toujours d'actualité. Sa conclusion : « Heureusement, nous n'avons pas réagi de manière excessive et n'avons pas commandé de masques auprès de fournisseurs qui exigeaient 80 % d'acompte ! »



## Les pragmatiques

L'année du coronavirus a apporté son lot de restrictions et de défis d'un genre nouveau – Martin Liechti (chef suppléant de la Région Suisse orientale) et Till Zeretzke (responsable de l'encadrement au CFA de Kreuzlingen) les ont maîtrisés en faisant preuve de sérénité, de créativité et d'engagement.

Printemps 2020 : À Kreuzlingen, comme dans les autres CFA, il a fallu créer des lieux de quarantaine en raison de la pandémie de COVID-19. « Nous nous sommes très tôt penchés sur la question de savoir quels locaux nous pourrions utiliser. Comme nous avons besoin de petites pièces pouvant être fermées à clé et que l'effectif du personnel sur place avait été réduit, nous avons très vite décidé de mettre nos bureaux à disposition », se souvient Martin Liechti. « En même temps, il nous fallait plus de personnel, de matériel de protection et de lits. Tout ce dont nous avons besoin a été livré et installé en quelques jours avec l'aide d'autres services fédéraux. Nous avons été très agréablement surpris de constater que tout avait pu être réalisé rapidement et aisément », rapporte Till Zeretzke.

### Veiller à bien communiquer les mesures de restrictions

La communication a constitué l'un des principaux défis auxquels il a fallu faire face. « Du jour au lendemain, nous avons dû expliquer dans toutes les langues combien de personnes pouvaient se tenir en même temps à table, quelles mesures d'hygiène il fallait adopter, quelles distances devaient être respectées dans les dortoirs, etc. » Till Zeretzke et son équipe ont été sollicités sans relâche. Le CFA de Kreuzlingen se trouve à quelques pas de la gare : « Tous ont joué le jeu et se sont pour la plupart scrupuleusement pliés

aux nouvelles règles. Je pense que tous avaient terriblement peur du virus, une peur qui ne les a pas quittés », souligne le responsable de l'encadrement, admiratif du comportement des requérants d'asile.

### Accueil des groupes de réfugiés à réinstaller

Une autre tâche a consisté à héberger deux groupes de réfugiés à réinstaller (relocalisation durable de réfugiés ayant besoin de protection), à savoir des Syriens et des Soudanais en provenance respectivement de Jordanie et d'Égypte. « L'arrivée du premier groupe, au printemps 2020, a été particulièrement difficile à gérer : nous avons dû placer en quarantaine pendant dix jours 30 personnes en provenance d'un pays à risque en les mettant donc à l'écart des autres habitants du centre. Cette situation a soulevé une vague d'incertitude parmi ces derniers. Heureusement, personne n'a été atteint du COVID-19 », soupire Till Zeretzke.

### La situation s'est détendue

Finalement, Martin Liechti tire un bilan positif des douze derniers mois : « Nous avons tous œuvré dans la même direction, et ces efforts ont porté leurs fruits », estime le chef suppléant de la région Suisse orientale.

« Le soutien apporté par les RH a été très apprécié. »



Meret Stoppia-Staub (cheffe de la Section RH) et Thomas Weder (chef du Service Développement du personnel et de l'organisation) ont été parmi ceux qui, en première ligne, ont dû gérer les bouleversements occasionnés au SEM par l'éclatement de la pandémie de coronavirus. Petit retour en arrière...

**Meret Stoppia-Staub : Thomas, tu te rappelles du confinement et de ses conséquences ?**

TW : Bien sûr ! Au début, nous n'avons pas voulu y croire, puis nous avons été un peu dépassés par les événements. C'est lorsque le gouvernement a explicitement demandé aux gens de rester chez eux que nous avons pris conscience de la gravité de la situation.

**Thomas Weder: Quelles ont été les décisions prises par le comité directeur du SEM ?**

MS : Nous avons immédiatement réagi : dès la mi-mars, nous avons instauré le télétravail pour le plus grand nombre de collaborateurs possible. Bien sûr, les premières semaines ont été assez chaotiques : il a fallu établir des règles et créer de toutes pièces des procédures claires. Nous avons également besoin d'un plan de protection. Nous en avons élaboré un sans modèle ni aide extérieure !

**« Je me réjouis de pouvoir retrouver les collaborateurs. »**

Meret Stoppia-Staub

**MS : Qu'est-ce qui t'a le plus impressionné ?**

TW : Le fait que le SEM a continué à bien fonctionner malgré la crise et que le « partage en deux » de nos effectifs n'a pas posé de problèmes particuliers. Il ne s'est heureusement pas creusé de fossé entre les collaborateurs qui travaillaient depuis chez eux et ceux qui, « au front », faisaient tout pour maintenir un bon niveau de prestations. Chacun a véritablement fait preuve d'un grand engagement.

**TW : Quel événement t'a le plus marquée en 2020 ?**

MS : La fermeture des frontières et la gestion des montagnes de demandes que nous avons alors reçues. Au Domaine de direction Immigration et intégration, c'était l'état d'urgence. La solidarité entre les collègues a été formidable et les collaborateurs ont travaillé d'arrache-pied

pendant plusieurs semaines pour répondre en temps utile aux demandes les plus urgentes.

**MS : Qu'est-ce que tu retiendras de cette période ?**

TW : Le fait que la culture de confiance s'est renforcée et que le télétravail a fait ses preuves. Les cadres ont dû encadrer leurs équipes à distance, sans qu'il y ait eu de phase d'essai au préalable. Pour beaucoup, cela n'a pas été facile au début. Nous avons proposé notre soutien, au moyen de modules de conduite du personnel et de coaching en ligne. Ces offres ont été particulièrement appréciées.

**TW : Quelles ont été les premières mesures que tu as initiées ?**

MS : Les six à huit premières semaines, nous avons surtout été occupés à élaborer le plan de protection, parallèlement aux affaires courantes. Nous avons également dû répondre à de nombreuses questions des collaborateurs et conseiller les supérieurs hiérarchiques. Nous avons par ailleurs très rapidement publié des informations sur l'intranet pour permettre à tous les sites du SEM d'avoir accès aux données les plus actuelles.

**« Les collaborateurs assument dans l'ensemble plus de responsabilités, ce qui est très positif. »**

Thomas Weder

**MS : Quel a été pour toi l'événement-clé de l'année ?**

TW : Un World-Café avec 50 collaborateurs du SEM à la fin de l'été au centre Paul Klee. C'était très impressionnant et très touchant de voir les participants évoquer ouvertement leurs craintes et leurs problèmes liés au home office ou à la pandémie, par exemple l'isolement ou le télétravail avec de jeunes enfants ou des adolescents à la maison. En même temps, malgré toutes ces difficultés, les collaborateurs semblaient très confiants.

**TW : Que se passera-t-il lorsque les règles seront assouplies ?**

MS : Cela fera surgir de nouveaux questionnements. Qui pourra ou devra retourner travailler au bureau ? Selon quels critères les priorités seront-elles fixées ? À quelle fréquence les collaborateurs pourront-ils retrouver leur poste en présentiel ? Qu'en sera-t-il des déplacements ? Y aura-t-il des règles différentes selon que les collaborateurs sont vaccinés ou non ? Nous sommes déjà en train de nous préparer aux différents scénarios. Mais nous attendons bien

sûr les décisions du Conseil fédéral et les éventuelles réglementations de l'Office fédéral du personnel.

**MS : Qu'est-ce qui, selon toi, fonctionne bien en télétravail et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?**

TW : Les collaborateurs assument dans l'ensemble plus de responsabilités, ce qui est très positif. Ils s'en tiennent par ailleurs globalement aux règles qui ont été définies. Ils sont aussi nombreux à faire preuve de créativité, à essayer de nouvelles choses et à expérimenter différentes formes de collaboration virtuelle. La résolution des conflits est, par contre, assez difficile. Ça ne fonctionne pas par Skype ou par courriel.

**TW : Qu'est-ce qui manque le plus aux collaborateurs ?**

MS : Sans doute la sensation d'appartenance au groupe et les contacts spontanés sur le lieu de travail : les repas pris à la cantine, la bière de l'afterwork, les apéritifs improvisés ; en d'autres termes, le partage d'expériences et les possibilités de contact qu'offre un quotidien de bureau. Nos cercles relationnels se réduisent : pour contrer ce phénomène, nous ne devons pas hésiter à contacter nos collègues spontanément, même sans raison particulière.

**MS : Qu'as-tu remarqué d'autre ?**

TW : De plus en plus de collaborateurs se posent des questions existentielles. Mon travail est-il le bon ? Où en suis-je et quels sont mes objectifs ? Quelle suite puis-je envisager pour ma carrière ? Le bilan professionnel fait déjà partie de notre offre de prestations, mais nous allons le développer.

**TW : De quoi te réjouiras-tu quand le virus aura été vaincu ?**

MS : Je me réjouis de pouvoir retrouver les collaborateurs – et prendre dignement congé du secrétaire d'État Mario Gattiker. Et de retrouver davantage de légèreté dans mon quotidien !

**MS : Ta conclusion personnelle pour l'année passée ?**

TW : Je trouve ça formidable que les collaborateurs accueillent favorablement toutes les nouveautés et qu'ils s'estiment capables de les gérer. Ce sont autant d'expériences qui contribuent à un changement de culture et au développement du SEM.



Meret Stoppia-Staub



Thomas Weder

## L'année 2020 vue par le SEM

**31.1.2020**

**Retrait du Royaume-Uni de l'UE: les accords bilatéraux Suisse-UE continuent à s'appliquer**

La sortie du Royaume-Uni de l'UE au 31 janvier 2020 à minuit n'entraîne aucun changement à court terme pour les relations entre la Suisse et le Royaume-Uni: les accords bilatéraux Suisse-UE restent applicables au Royaume-Uni pendant une période transitoire renouvelable, s'étendant au moins jusqu'à la fin de l'année 2020. La Suisse peut profiter de ce laps de temps pour continuer de façonner, dans le cadre de sa stratégie Mind the gap et conjointement avec le Royaume-Uni, les futures relations qui uniront les deux pays.



**21.4.2020**

**Secrétariat d'État aux migrations : nomination d'un nouveau sous-directeur chargé du Domaine de direction Asile**

À partir du 1er juin 2020, Claudio Martelli dirigera le Domaine de direction Asile en qualité de sous-directeur du Secrétariat d'État aux migrations. Actuellement chef de la Région Zurich, le Zurichois, âgé de 44 ans, succédera alors à Esther Maurer, qui a choisi une nouvelle orientation professionnelle.

**25.3.2020**

**Coronavirus : la Suisse étend les contrôles aux frontières à tous les États Schengen**

Lors de sa séance du 25 mars 2020, le Conseil fédéral a été informé par le DFJP que les restrictions d'entrée en Suisse ont bien été étendues à tous les États Schengen. Cette mesure vise à renforcer encore la protection de la population contre le coronavirus.



**11.9.2020**

### Lesbos : la Suisse fournit une aide sur place et participe à l'accueil de mineurs non accompagnés

Après le vaste incendie qui a dévasté le camp de transit de Moria, sur l'île grecque de Lesbos, dans la nuit du 9 septembre 2020, la Suisse a immédiatement réagi et proposé une aide humanitaire au gouvernement grec. En plus de l'aide sur place, la Suisse participe à l'accueil de 400 mineurs non accompagnés. Le SEM envisage la prise en charge d'une vingtaine d'enfants et de jeunes en provenance de ce camp. À ce stade, une répartition de l'ensemble des migrants de Moria n'est pas prioritaire au niveau de l'UE. Le Conseil fédéral a été informé de l'état de la situation lors de sa séance du 11 septembre 2020.



**13.8.2020**

### La Confédération et les cantons mettent en œuvre des mesures visant à promouvoir la main-d'œuvre présente en Suisse

En mai 2019, le Conseil a adopté une série de nouvelles mesures visant à renforcer les chances de la main-d'œuvre présente en Suisse sur le marché du travail. Le 12 août 2020, les services fédéraux compétents, les cantons et les partenaires sociaux ont discuté de l'état d'avancement de ces mesures dans le contexte de la crise liée au corona-virus.

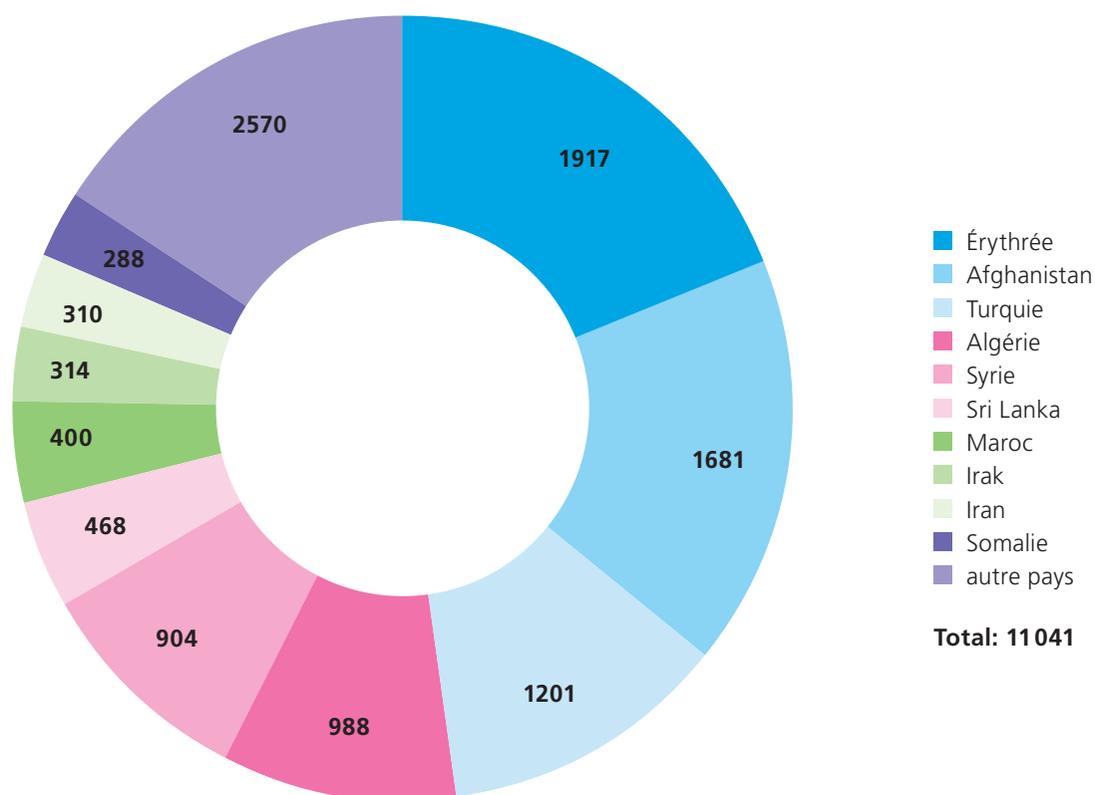
**5.11.2020**

### COVID-19 : le système de l'asile fonctionne aussi pendant la pandémie

En dépit de la situation tendue que nous avons connue ces derniers mois en raison de la pandémie, le SEM a continué de mener des procédures d'asile et d'exécuter des renvois. La majeure partie des demandes d'asile déposées avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'asile ont été traitées. Pourtant, les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) n'ont quasiment plus de places d'hébergement de libres ; la Confédération a donc d'urgence besoin de structures supplémentaires. Les règles d'hygiène et de distanciation sont strictement respectées dans les CFA. À ce jour, quelque 160 requérants d'asile ont été testés positifs au COVID-19.

## Faits et chiffres

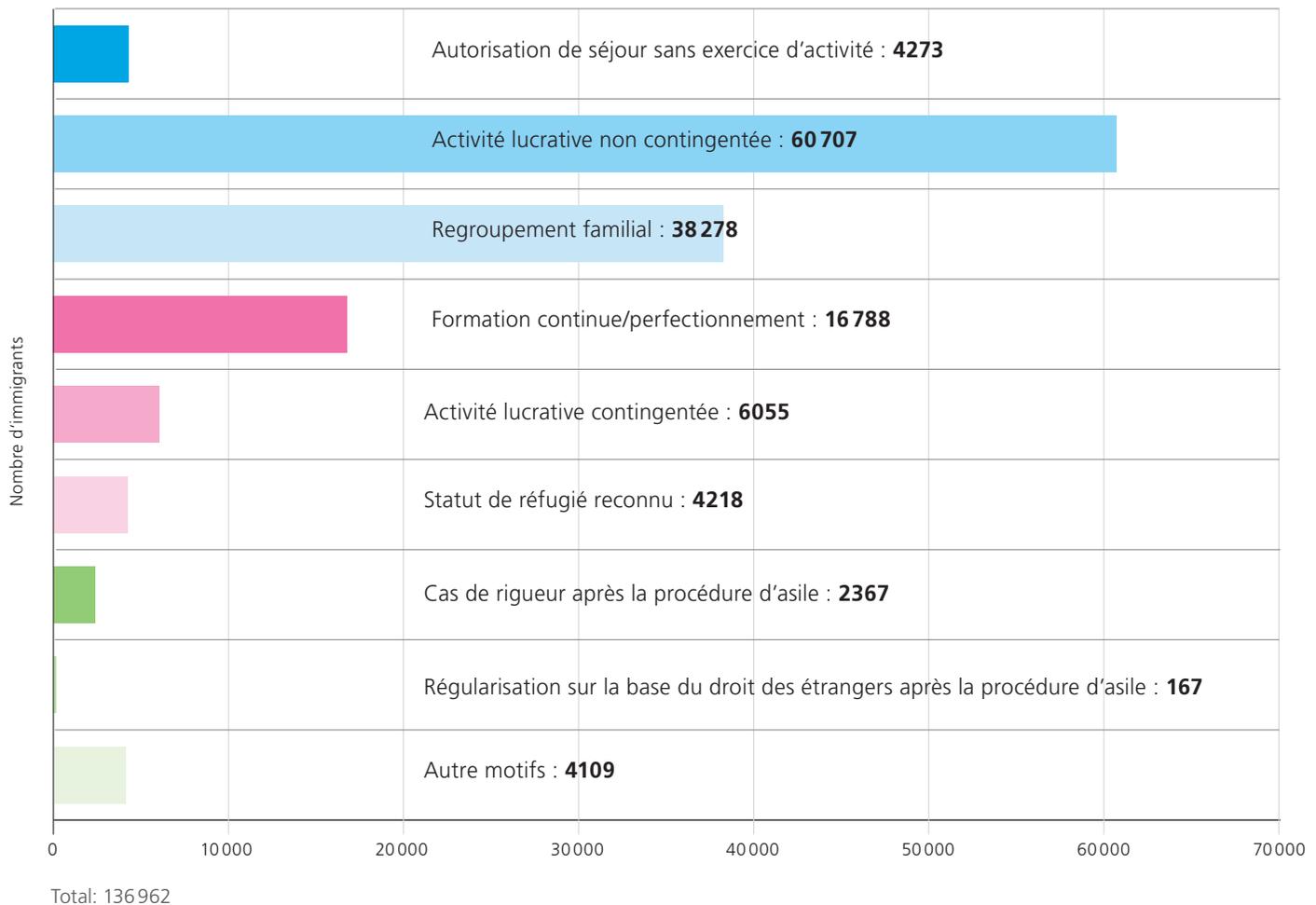
Demandes d'asile du 01.01.2020 au 31.12.2020



Naturalisations du 1.1.2020 au 31.12.2020 par nationalité

Nationalité	Naturalisations ordinaires	Naturalisations facilitées	Réintégration	Total des naturalisations	Constatations de la nationalité	Adoptions	Total des acquisitions de la nationalité
Allemagne	5940	962	0	6902	17	5	6924
Italie	2889	1044	4	3937	8	1	3946
France	2454	292	0	2746	8	2	2756
Kosovo	2380	281	0	2661	3	0	2664
Portugal	1913	133	0	2046	9	0	2055
Turquie	1088	274	0	1362	1	0	1363
Macédoine du Nord	1129	140	0	1269	1	0	1270
Serbie	905	159	0	1064	5	0	1069
Espagne	806	177	0	983	10	1	994
Grande-Bretagne	642	82	0	724	2	1	727
Autres	8022	2150	7	10 179	57	58	10 294
<b>Total</b>	<b>28 168</b>	<b>5694</b>	<b>11</b>	<b>33 873</b>	<b>121</b>	<b>68</b>	<b>34 062</b>

## Immigration 2020 par motif de migration



## Cas traités en première instance du 01.01.2020 au 31.12.2020

	2020	Différence 2019-2020
Retours volontaires, total	1 051	-580
Retours sous contrainte, total	1 518	-1 467
(dont vols spéciaux)	86	-83
Renvois Dublin	715	-806
Départs non-contrôlés	3 574	-436
Autres départs	2 894	-222
<b>Total des départs et avis d'exécution du renvoi</b>	<b>9 752</b>	<b>-3 511</b>



[Le Secrétariat d'État aux migrations](#)

[sem.admin.ch](http://sem.admin.ch)